L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

2 OCTOBRE 2026 - N°3927 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

LES SABLES D'OLONNE

6,65 M€ pour sauver la petite jetée

Depuis le 15 septembre, le Département de la Vendée engage la réhabilitation de la petite jetée. Elle devra briller, restaurée, avant le départ du 11e Vendée Globe en 2028.

P.7

REZÉ

Effervescence à la Ressourcerie

P.4

TRANSPORT

Nantes et Rennes unis... par le rail

P.4

NANTES

Le bois délivre ses saveurs

P.3

À Tiffauges, le Moyen Âge dans toute sa grandeur



Au château de Tiffauges, plus de 400 reconstituteurs ont investi la forteresse les 26 et 27 septembre pour une guerre de siège médiévale. Ici, chaque équipement, chaque geste, s'appuie sur des sources historiques. P.6

ÉCONOMIE EN VENDÉE

O'Parks sur la vague de la réussite

Distingué à Londres par plusieurs prix internationaux, le groupe vendéen O'Parks annonce 22 M€ d'investissements et un grand huit aquatique inédit en 2028.

P. 8



TOURISME

Le bilan d'un été hors norme

Malgré la canicule, la fréquentation est stable avec 10,1 millions de nuitées. Un bilan inédit qui pousse Loire-Atlantique développement à accélérer sa transition vers un tourisme durable.

P.3



Génération Léon XIV

BILLET

« Vous êtes les saints de France » : avouons que cette formule choc lancée par le pape à Saint-Denis devant les 80.000 jeunes qui remplissaient le Stade de France avait de l'allure. Voilà un souverain pontife qui, d'un coup, redonnait à la jeunesse la place qu'elle doit occuper dans la préoccupation des adultes : la première. C'est, d'une certaine façon, faire la leçon à une société politique frileuse et bornée, obnubilée par sa propre survie et obsédée par les catégories qui se déplacent pour voter sans s'inquiéter de ceux qui ne votent pas. On a beau dire, mais un pays qui ne s'occupe pas de sa jeunesse est gravement menacé de sclérose. Il est vrai que « les jeunes » inquiètent par leur intransigeance, leurs exigences, leurs attentes et leurs convictions qui, par définition, ne sont pas celles des vieux. « Quand la jeunesse n'a pas la fièvre, le monde claque des dents », disait un penseur américain de jadis. Incontestablement, les jeunes Français ont la fièvre. Partagés en camps opposés, acharnés à transmettre leur angoisse climatique, attachés aux bons gestes écologiques, anxieux de leur futur déclassement, ils s'agitent et revendiquent.

Dans le domaine de la foi catholique aussi la jeunesse s'agite. Comme l'écrivait récemment un évêque, dans le domaine doctrinal comme dans la liturgie « les jeunes voulaient du vin et on leur a donné du sirop. » Surtout pas de latin, pas de triomphalisme, pas de péché, d'enfer ni de sacrifice, mais des communautés lénifiantes et gentillettes célébrant leur « vivre ensemble » à l'ombre de la croix placée au loin comme un symbole un peu poussiéreux. Serait-ce de l'exagération ? Bien sûr, mais il y a du vrai. Non pas qu'il ne faille rien changer à une pastorale pas toujours adaptée, à un message trop souvent enseveli sous d'absconses circonlocutions ou à une liturgie parfois boursouflée, bien au contraire.

Mais Léon XIV, de voyages en discours, d'homélies en réflexions distillées d'une voix douce, revient par petites touches à l'essentiel : la parole et la présence vivante du Christ, l'exigence d'une vraie vie chrétienne, la beauté des offices entièrement dévolus à l'adoration du Fils de l'homme, l'espérance comme moteur, la charité comme carburant, le don comme raison d'être, le pardon comme expression de la foi. Indéniablement, la « génération Léon XIV » est née en France le week-end dernier. Certes, les adultes ont été galvanisés par le pape, mais ce sont les jeunes qui ont eu droit à toute son attention, à juste raison. En quelque sorte, il leur a dit : « Je vous ai compris ».

Ce serait une très bonne chose si les évêques et les prêtres de France en terminaient une bonne fois pour toutes avec leurs certitudes un peu rances et se mettaient vraiment à l'écoute de ce peuple qui, à l'instar des politiques, leur fait peur. Ce n'est en effet pas très facile de se sentir bousculé, remis en cause, interpellé, comme cet ecclésiastique d'il y a quarante ans contemplant deux séminaristes fiers de leur soutane et soupirant, désabusé : « Dire qu'on s'est battu pour abandonner ça et que ces jeunes s'y remettent »... « Ayez de l'audace », a dit le pape en écho au « N'ayez pas peur » de Jean-Paul II lancé en 1980.

Chiche !

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

4 octobre 2026 – 27e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 21, 33-43

En étant un peu attentif, on comprend vite que chaque élément de cette parabole représente le personnage décisif de notre foi. Tout d'abord, Dieu, le Père qui non seulement est propriétaire d'un domaine mais décide aussi de l'aménager : « il planta une vigne, l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir et bâtit une tour de garde. » (v. 33). Il est le Créateur qui façonne le monde dont il est le seul et vrai maître mais il le fait pour le confier aux autres. L'homme est bénéficiaire d'une telle confiance et le voilà, à son tour détenteur d'une certaine puissance par rapport à cette vigne. Mais ce même homme oublie que si elle lui est confiée, il n'en est pas le propriétaire et il devra un jour rendre des comptes.
Imbus de leurs personnes, ces vignerons refusent totalement de rendre ce qui ne leur appartient pas et vont jusqu'à une opposition criminelle : « Mais les vignerons se saisirent des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre, lapidèrent le troisième. De nouveau, le propriétaire envoya d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers ; mais on les traita de la même façon. » (vv. 35-36) Si nous lisons les livres de l'Ancien Testament, nous trouverons de nombreux exemples illustrant cette réaction. Mais le propriétaire du domaine n'en reste pas là et va jusqu'à envoyer son propre fils. Nous l'avons reconnu. Il est le Christ vivant qui est venu nous enseigner que Dieu est notre Père et que c'est ainsi que nous devons l'appeler : Vous donc, priez ainsi : « Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié » (Mt 6, 9)
Une fois de plus ces hommes veulent être définitivement les héritiers et vont jusqu'à tuer le fils. Ils ne sont que des usurpateurs de succession.
Cette parabole vient nous résumer ce que nous faisons ou au moins à quoi nous réduisons notre foi en Dieu. Nous ne pouvons pas prendre sa place. Nous ne pouvons pas devenir le fils et chercher à tuer ce dernier mais à comprendre que nous demeurons tous « enfants » du même Père, nous sommes tous héritiers grâce à Jésus mais pas propriétaires et nous ne devons pas nous approprier le salut. C'est le Seigneur qui l'offre et notre mission est simplement dans l'humilité des enfants, de travailler pour que la vigne soit généreuse et qu'elle le soit pour tous. TOUS !
Y compris ceux qui n'y ont pas beaucoup travaillé. Repensons à la parabole des ouvriers de la onzième heure (chapitre précédent de Matthieu).
Profitons de ce dimanche pour comprendre à la fois, grâce au Seigneur par ses dons, qu'à travers sa vigne qu'il nous confie, il nous exprime sa volonté de nous rendre créateurs à notre tour, mais aussi pour prendre conscience que nous ne sommes que nous. « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » (Jn 6, 68)

Gérard CROZAT, diacre

Léon XI en France peDu 25 au 28 septembre, le pape Léon XIV a effectué sa première visite en France, depuis celle de Benoît XVI en 2008. À Paris, près de 800.000 personnes ont assisté à la messe place de la Concorde, dont au moins 800 fidèles venus de Loire-Atlantique.

Huit cents pèlerins nantais sur les pas du pape

Du 25 au 28 septembre, le pape Léon XIV a effectué son premier voyage apostolique en France, près de vingt ans après la visite de Benoît XVI en 2008. De Paris à Lourdes, puis à Metz, ce déplacement a été marqué par plusieurs temps forts, dont la messe célébrée place de la Concorde, à laquelle ont participé au moins 800 fidèles de Loire-Atlantique. Dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 septembre, neuf cars affrétés par le diocèse de Nantes ont pris la route vers Paris. Ils transportaient près de 600 personnes. À ces pèlerins se sont ajoutés les groupes constitués directement par les paroisses, ainsi que les fidèles venus en train ou par leurs propres moyens. Au total, le diocèse estimait à au moins 800 le nombre de personnes de Loire-Atlantique présentes à la messe. Quarante d'entre elles participaient également au chœur éphémère constitué pour la célébration. Après une nuit de voyage, les pèlerins sont arrivés place de la Concorde vers 10 heures. L'attente a ensuite rythmé la matinée, dans une foule venue de toute la France et de nombreux autres pays.



Pour tous les chrétiens du diocèse de Nantes, ce déplacement constitue le point d'orgue de l'année. *Mailys LE MENAGER*

Une place de la Concorde en effervescence

Dès le vendredi matin, la venue du pape a résonné dans tout le pays. À 10 heures, les cloches des églises de France ont sonné pendant sept minutes pour marquer l'arrivée de Léon XIV. À Nantes, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul a également participé à ce temps symbolique. À Paris, l'effervescence était palpable dans les rues comme parmi les pèlerins. Dans l'attente de la messe, chants, échanges et rencontres se sont succédé, dans une atmosphère à la fois joyeuse et recueillie. Pour beaucoup de participants, cette journée restera associée à une profonde sensation de paix et de joie, qui s'est prolongée bien au-delà de la célébration.

À mesure que l'heure de la messe approchait, la place s'est remplie. La célébration de 15 h a constitué le point culminant de cette journée parisienne. Dans son homélie, Léon XIV a notamment évoqué la vie, la vérité, l'unité, la paix, la communion et le bonheur. Évoquant la *« soif de Dieu »*, il a invité les fidèles à devenir à leur tour des sources de vie et d'espérance pour les autres. Cette messe a également constitué l'un des temps forts d'une visite parisienne commencée la veille. Le pape avait notamment rencontré les autorités françaises et la société civile, effectué un passage à l'Unesco, célébré les vêpres à Notre-Dame de Paris et participé à une veillée de prière avec les jeunes au Stade de France. Le samedi matin, il avait rencontré des catéchumènes et des néophytes à l'Institut catholique de Paris.

De Lourdes à Metz

Après Paris, le voyage apostolique s'est poursuivi à Lourdes. Le pape s'est rendu à la grotte, avant de célébrer une messe le lendemain dans la prairie. Cette étape a notamment été marquée par un message consacré à la défense de la vie et à l'attention portée aux personnes les plus fragiles, notamment aux personnes malades. Léon XIV a également rencontré des personnes victimes d'abus ainsi que des professionnels de santé. La journée s'est prolongée avec la procession aux flambeaux, autre temps fort pour les pèlerins. Dans les rues de Lourdes, les lumières, les chants et la ferveur ont accompagné ce moment de recueillement et de partage. Dernière étape du voyage, Metz a donné une dimension européenne à la visite. Après une rencontre interreligieuse, le pape a participé à la rencontre « Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité » au Centre des Congrès Robert-Schuman. Son discours a notamment porté sur la paix, la réconciliation et le dialogue, avec un appel à préserver l'unité européenne et à rechercher des solutions communes. En s'adressant à la France, *« fille aînée de l'Église »*, Léon XIV a rappelé que les messages portés durant ce voyage prennent leur sens lorsqu'ils se traduisent dans la vie quotidienne. Défendre la vie, prendre soin des plus fragiles, œuvrer pour la paix et construire l'unité : autant d'appels qui invitent chacun à passer des paroles aux actes.

Mailys LE MENAGER (clp)



Les fidèles du diocèse de Nantes étaient placés à droite de l'autel où le pape a présidé la célébration eucharistique, place de la Concorde. *Mailys LE MENAGER*

Sciences à Nantes À l'occasion de la 36e Fête de la science, l'École supérieure du bois de Nantes invite le public à goûter un matériau qu'on croyait connaître. Un atelier gratuit, ouvert dès 8 ans, les 3 et 4 octobre au Manoir du Musée Dobrée.

Lorsque le bois passe à table

Un érable, un pin, une écorce que l'on effleure sans y penser. Et si l'arbre avait aussi quelque chose à dire à nos papilles ? Les 3 et 4 octobre, de 10 h à 18 h, les murs du Manoir du Musée Dobrée, situé 18 rue Voltaire à Nantes, accueillent le Village des Sciences, temps fort de la Fête de la science qui se tient dans la métropole du 2 au 12 octobre. Dans ce cadre, l'École supérieure du bois y tient un stand pour le moins singulier : celui où l'on apprend à goûter le bois.

Un matériau qui garde la mémoire

Le thème 2026, « Saveurs savantes », a de quoi surprendre l'établissement nantais. L'école y voit pourtant l'occasion de rappeler que le bois est d'abord un outil de connaissance. Matériau vivant, il constitue un véritable marqueur temporel. Il n'y a qu'à contempler la physionomie des éléments de la charpente pour saisir l'empreinte du temps. Plus encore, le bois conserve la marque indélébile des conditions météorologiques dans lesquelles il a été amené à vivre. L'exemple le plus probant réside dans la qualité du son produit par les Stradivarius, les sublimes violons convoités par tant de maîtres. Les analyses ont démontré que les caractéristiques des saisons rencontrées par le bois avaient contribué à façonner ce son d'exception. Regard sur le passé pour comprendre. Mais le bois, c'est aussi un merveilleux outil au service des projections les plus audacieuses. À l'heure du questionnement sur les énergies fossiles, il apparaît telle une alternative salvatrice. Les chercheurs de l'école bois le savent mieux que quiconque. Ils travaillent sur la résistance au réchauffement climatique des composants en bois des bâtiments. Selon l'établissement, les feux de forêt de l'été 2026 ont montré que certaines essences résistaient mieux que d'autres au feu. Aujourd'hui, l'école compte une quinzaine d'enseignants-chercheurs et doctorants. Chaque année, ces derniers mènent une dizaine de projets destinés à des applications concrètes en entreprise. Ils s'appuient sur un laboratoire de pointe, Limbha (Laboratoire Innovation Matériau Bois Habitat). La majorité de leurs travaux portent sur la circularité du bois et sur le confort du bâti. Mais une piste, plus inattendue, retient l'attention : l'usage du bois en milieu médical, et notamment contre la propagation des infections associées aux soins. L'idée semble à rebours du sens commun, puisque l'on voit volontiers le bois comme un matériau poreux, peu hygiénique. Pourtant, les chercheurs affirment avoir prouvé le contraire. En effet, certains bois limiteraient, voire empêcheraient, la survie des bactéries responsables des maladies nosocomiales. Christophe Belloncle, le directeur de la recherche de l'école, précise l'état d'avancement des travaux : *« Après une première phase de tests en laboratoire, nous menons actuellement une étude in situ dans un établissement de santé. Les résultats observés confirment que les bactéries survivent moins d'une journée sur le bois, contre 3 à 5 jours sur les matériaux habituellement utilisés. »*

Des saveurs à redécouvrir

Restait à faire goûter cette science au grand public. Comme chaque année depuis 1991, la Fête de la science s'organise autour d'un thème choisi par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour cette 36e édition, l'école a choisi de donner au bois un contexte culinaire. Fabien Clément, ingénieur Recherche et Développement, a conçu les ateliers avec Nils Lefeuvre, ingénieur et enseignant à l'école. Il en résume l'esprit : *« L'érable peut donner du sirop, et le pin des pastilles. Mais ce sont loin d'être les seules utilisations culinaires. Nous vous invitons donc à une véritable redécouverte de la richesse du bois à travers un atelier ludique pour les grands et les petits, où nous mettrons vos papilles au travail. Vous ne repartirez plus avec le même regard sur les arbres. Vous deviendrez des lecteurs du bois. »* Toutes les animations du Village des Sciences sont gratuites, sans réservation, et accessibles dès 8 ans. Reste à savoir ce que l'on garde d'un arbre lorsqu'on l'a goûté, et si, en apprenant à le lire, on ne finit pas par mieux l'écouter.

Vincent GAUTIER



Les ateliers scientifiques constituent un formidable vecteur de vulgarisation de la science et des savoirs. Grâce aux progrès technologiques, le bois révèle tous ses atouts cachés.
SCESB

Tourisme en Loire-Atlantique Malgré une chaleur inédite, la Loire-Atlantique a gardé ses vacanciers. Mais le climat et le pouvoir d'achat changent la façon dont ils habitent le territoire.

Un été de tous les records et sans exode

Le 24 juin 2026, au Pallet, le thermomètre a grimpé jusqu'à 43,9 °C. Ce jour-là, l'été a cessé d'être une saison pour devenir une épreuve. Sur l'ensemble de juin, juillet et août, la température moyenne a atteint 23,4 °C, soit 4,3 °C au-dessus de la normale 1991-2020, avec un déficit pluviométrique de près de 59 %. Un été inédit à tous points de vue, dont la direction Tourisme durable de Loire-Atlantique développement tire aujourd'hui le bilan. Rappelons que cette structure contribue à la mise en œuvre de la politique touristique du Département, dans le cadre d'une convention et d'une délégation de service public. Elle travaille au développement territorial et à la promotion de la Loire-Atlantique auprès des touristes comme de ses habitants. Elle accompagne les professionnels et les porteurs de projets, conseille les collectivités et veille à un développement touristique équilibré et durable. Le contexte interroge. À l'horizon 2030, 62 % de l'offre touristique du département devrait connaître au moins 10 jours au-dessus de 30 °C, contre 0 % entre 1975 et 2005. Cette météo hors norme n'a pourtant pas bouleversé les projets de vacances. Le département a enregistré 10,1 millions de nuitées, soit -1 % par rapport à 2025, ce qui reste dans la fourchette de stabilité. La clientèle française représente 78 % du total, en particulier franciliennes et du Grand Ouest. Sous cette apparente immobilité, la carte des origines se redessine. Les visiteurs venus d'Occitanie progressent de 35 % en nuitées depuis 2022, ceux de Nouvelle-Aquitaine de 16 %. Les excursions à la journée, elles, continuent de gagner du terrain : 8,3 millions en juillet et août, soit 6 % de plus qu'en 2025. La Loire-Atlantique se révèle ainsi à la fois destination de séjour et territoire d'excursion, intégré à un bassin touristique plus large.

Le budget pèse sur l'assiette

L'autre facteur de l'été se nomme pouvoir d'achat. À l'échelle nationale, 62 % des vacanciers disent avoir restreint leur budget par rapport à l'an dernier. Les économies ne se font pas sur le départ, mais sur place : restauration, activités, shopping. Les professionnels constatent davantage de pique-niques, de repas partagés, de tables moins souvent réservées. Olivier Dardé, président de l'UMIH 44 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de Loire-Atlantique), parle *« des difficultés pour la restauration traditionnelle »*. Pour un secteur très dépendant du climat, l'adaptation n'a plus rien de théorique. Les mois écoulés ont accéléré un processus déjà engagé. En Loire-Atlantique, 73 % des professionnels déclarent avoir mis en place au moins une mesure pour adapter leur offre aux températures : amélioration du confort des visiteurs pour 32 % d'entre eux, adaptation des services ou des activités pour 26 %, évolution des horaires d'ouverture pour 23 %. Aurore Benel, directrice de l'Office de Tourisme Erdre-Canal-Forêt, précise : *« Nous avons mis en place des horaires "à l'espagnole", avec une ouverture le matin puis de 16h à 19h. »*



Les fortes chaleurs ont été profitables au littoral lors de l'été. Le contexte économique est venu pondérer les dépenses des vacanciers. Deux caractéristiques de l'été 2026.
Alexandre Lamoureux

Nathalie Le Squer, de Gîtes de France Loire-Atlantique, relève quant à elle, un autre effet : *« Nous avons constaté un pourcentage d'annulation plus élevé sur le mois de juin. »* Elle ajoute que la politique d'annulation devra sans doute évoluer. L'été 2026 vient donc confirmer une tendance de fond : les visiteurs continuent de voyager, mais ajustent leurs pratiques aux contraintes du climat et du portefeuille. Il n'y a pas eu de ruée vers l'ouest et les conditions observées en France ont eu un impact limité sur le choix de la destination. Ces conditions pèsent en revanche sur la manière dont les vacanciers *« consomment »* le territoire une fois arrivés. Reste aux professionnels à anticiper ces nouveaux rythmes. Et peut-être à inventer, sous des chaleurs qui n'iront pas en diminuant, une hospitalité plus sobre, mais avec toujours le même souci de la qualité de l'accueil.

Vincent GAUTIER

solidarité À Rezé, la nouvelle Ressourcerie métropolitaine a ouvert ses portes samedi 26 septembre. Et le public était au rendez-vous. Derrière les meubles, les livres et les objets à petits prix, un lieu qui entend conjuguer réemploi, pouvoir d'achat, insertion et lien social.

La seconde vie a trouvé son adresse



Chaque objet retrouve une seconde ou une troisième vie. *B. MARTIN (clp)*



Carton plein pour la nouvelle ressourcerie de Rezé ! *B. MARTIN (clp)*

Samedi matin 26 septembre, il fallait s'armer d'un peu de patience pour découvrir la nouvelle Ressourcerie métropolitaine de Rezé. Jusqu'à une heure d'attente à l'entrée. À l'intérieur, les visiteurs se pressent dans les rayons, fouillent, comparent, s'interpellent. « *Tu as vu ça ?* » Un meuble, une vieille affiche, un vélo, quelques assiettes ou un jouet encore emballé : ici, rien n'est tout à fait ordinaire. Et surtout, rien n'est vraiment destiné à finir à la poubelle. Installée au 7, rue Suzanne-Noël, dans la ZAC de la Brosse, la ressourcerie occupe 2.200 m². Mille mètres carrés pour l'atelier, autant pour la boutique. Un équipement provisoire, appelé à fonctionner cinq à six ans avant l'installation d'une ressourcerie pérenne. Mais provisoire ne veut pas dire secondaire. L'ambition est de valoriser jusqu'à 600 tonnes d'objets par an. Ici, rien ne se perd vraiment, et la mécanique est finalement assez simple. Un objet dont on ne veut plus peut être donné. Il arrive au comptoir des dons ou provient des espaces de réemploi des déchèteries. Ensuite commence une autre histoire : réception, tri, contrôle, nettoyage, réparation ou valorisation, puis mise en rayon.

« *Nous avons pour coutume de rappeler : apportez-nous ce que vous donneriez à un ami !* », résume Anissa Rogui, responsable du site. Pas question donc de transformer la ressourcerie en dernier refuge pour objets cassés ou inutilisables. Ce qui arrive ici doit pouvoir repartir dans une nouvelle maison. Dans les rayons, le choix est volontairement large : vêtements, livres, vaisselle, meubles, jouets, décoration, vélos, matériel de bricolage, articles de sport, petit électroménager… La présentation elle-même rompt avec l'image parfois un peu brouillonne que l'on peut avoir de la seconde main. Meubles en palettes réemployées, univers thématiques, objets soigneusement présentés : « *On veut donner un effet wahou* », explique Anissa Rogui. « *Que les gens aient du plaisir à venir.* » Car l'enjeu est aussi là : faire de la seconde main non plus un choix par défaut, mais un réflexe.

Une affaire d'objets, mais surtout d'humains

La ressourcerie est gérée par Envie ERG Atlantique, structure de l'économie sociale et solidaire. Quinze personnes y travaillent, dont cinq en parcours d'insertion. Pour ces salariés, le réemploi devient aussi un support pour retrouver des habitudes professionnelles, acquérir des compétences et reprendre pied dans l'emploi. « *Chaque objet collecté représente une nouvelle occasion de prolonger sa durée de vie* », rappelle l'équipe d'Envie. Derrière cette formule, il y a une réalité très concrète : apprendre à trier, nettoyer, valoriser, réparer, organiser, vendre, accueillir. Une chaîne de métiers qui transforme des objets délaissés en ressources — et des parcours parfois fragilisés en nouvelles perspectives. C'est ce qui donne à l'endroit une dimension qui dépasse largement le simple magasin de seconde main. On vient y chercher une table ou une casserole, mais aussi parfois une solution lorsque le budget est serré. « *Ici, ils pourront acheter ce dont ils ont besoin dans leur quotidien, à petits prix* », souligne la maire de Rezé, Agnès Bourgeais.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat reste sous tension et où la question des déchets devient chaque année plus pressante, la réponse est presque désarmante de simplicité : pourquoi acheter neuf quand un objet existe déjà ? Et pourquoi jeter quand quelqu'un peut encore en avoir besoin ? La ressourcerie entend aussi devenir un lieu de vie. Des visites, ateliers et animations sont programmés pour sensibiliser au réemploi et à la consommation responsable. Une cinquantaine de rendez-vous doivent ainsi être proposés chaque année, avec notamment des projets menés avec les écoles rezéennes.

Après la fermeture de la Ressourcerie de l'Île en 2023, le besoin était manifeste. L'ancienne structure accueillait jusqu'à 200.000 visiteurs par an. La première journée de la nouvelle adresse, avec sa file d'attente et ses rayons pris d'assaut, en a apporté une démonstration spectaculaire. La nouvelle ressourcerie n'est donc pas seulement un endroit où l'on vient acheter moins cher. C'est un lieu où les objets circulent, où les savoir-faire se transmettent, où des personnes retrouvent une place et où une ville tente, à son échelle, de faire du « *donner plutôt que jeter* » une habitude. Une vieille chaise, un livre défraîchi ou un vélo oublié peuvent parfois avoir plus d'avenir qu'on ne le pense. Et à Rezé, ils ont désormais une adresse pour recommencer leur vie.

Baptiste MARTIN (clp)

Transport À partir du 30 août 2027, les TER entre les deux métropoles passeront de 20 à 26 trajets quotidiens en semaine. Un renfort de 30 % voulu par les Régions Bretagne et Pays de la Loire.

Nantes et Rennes, le rail resserre le lien

Une heure et quinze minutes entre la cité des ducs de Bretagne et la Préfecture de Bretagne. C'est le temps qui sépare Nantes de Rennes en train, deux villes que l'histoire a longtemps liées et que le rail s'apprête à rapprocher davantage. Annoncé le 29 septembre par les deux Régions, le projet promet des attentes plus courtes et des quais plus vivants.

Un train presque toutes les heures

Concrètement, du lundi au vendredi, les liaisons passeront de 20 à 26 trajets par jour. Le samedi, on comptera 16 circulations au lieu de 12, et 16 le dimanche au lieu de 11. Ce renfort, effectif dès le 30 août 2027, garantira près d'un train par heure en semaine et comblera les creux du matin et de l'après-midi. Il vaudra toute l'année, sans allègement l'été. Le dossier avance des deux côtés de la frontière régionale. Les élus bretons l'ont acté en commission permanente le lundi 28 septembre, et les élus ligériens devront voter dans quelques semaines. En septembre 2027, quatre liaisons supplémentaires seront aussi ajoutées chaque jour, du lundi au vendredi, entre Quimper et Vannes. Elles compléteront les 17 circulations créées depuis septembre 2025 dans le cadre du projet *BreizhGo Express Sud*.

Ce que gagne la Loire-Atlantique

Pour le département, l'enjeu dépasse la question des horaires. La ligne est empruntée régulièrement par des salariés et des professionnels pour leur travail. Plus de trains, c'est pour eux une véritable alternative à la voiture, et pour les axes routiers un peu de répit. Les deux Régions parlent d'une solution économique et décarbonée. Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, y ajoute le budget des ménages : « *Avec la hausse du prix des carburants, permettre à quelqu'un de laisser sa voiture au garage, même quelques jours par semaine, c'est aussi lui redonner du pouvoir d'achat.* ». Le lien a aussi une portée plus large. Nantes, cité des ducs de Bretagne, se rattache plus étroitement à un réseau breton qui dessert 126 gares et organise plus de 440 circulations par jour. Son TER a doublé sa fréquentation en moins de dix ans et gagné encore 8 % au premier semestre 2026.

Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire, le dit sans détour : « *Lier plus fortement nos deux métropoles de Nantes et Rennes, c'est répondre concrètement aux besoins quotidiens de nos habitants et à la dynamique territoriale exceptionnelle que nous partageons avec la Bretagne.* »

Une frontière qui s'efface

La Région investit de son côté dans son réseau Aléop, avec 277 M€ consacrés au ferroviaire, dont 170 M€ d'investissements en 2026. Le réseau compte 1.500 km de voies, 130 gares et 24 millions de voyages par an. La présidente y voit la preuve d'une capacité commune : « *Ce travail conjoint entre nos deux Régions démontre notre capacité à dépasser les frontières administratives pour bâtir un service public de transport moderne, fiable et à la hauteur de la transition des mobilités sur l'ensemble de notre bassin de vie.* » Ces choix ont naturellement pour effet d'encourager les réflexions sur l'avenir des deux territoires départementaux, notamment l'intégration de la Loire-Atlantique en Bretagne.



Le choix du rail entre les deux villes renforce la dimension de service public au sein de la Bretagne historique. *Vincent GAUTIER*

Car une ligne de chemin de fer ne fait pas qu'aligner des horaires, elle rappelle que deux territoires, un jour, ont partagé bien plus qu'une gare.

Vincent GAUTIER



BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

Culture Plus de 400 reconstituteurs ont investi le château de Tiffauges pour l'édition des Médiévales qui s'est tenue les 26 et 27 septembre. Derrière les combats et les machines de guerre, un travail de fond est mené pour proposer une histoire toujours plus documentée et mieux expliquée.

À Tiffauges, le Moyen Âge passe à l'épreuve du réel



Les Médiévales de Tiffauges ont été créées en 2018. *Baptiste Martin (CLP)*



De g. à d. Laurent Vissière, gérard Paugam, France Richemont et Chetville présentant la collection Assiégés ainsi que le dernier tome du Trône d'argile paru tout récemment. *Thérèse FLEURY (clp)*



Danseurs et troubadours ont animé la forteresse. *Thérèse FLEURY (clp)*

Ici, pas question de chevaliers de fantaisie, de costumes approximatifs ou d'un Moyen Âge réinventé pour les besoins du spectacle. Aux Médiévales de Tiffauges, chaque détail compte. *« Tout doit être sourcé. On tend vers le 100 % historique »*, insiste Laurent Mortier, directeur du château de Tiffauges. Organisée conjointement par le château et l'association Roi Uther, cette édition poursuit un travail engagé depuis bientôt dix ans : faire de ce rendez-vous un laboratoire d'histoire vivante. Au demeurant, le site s'y prête : classé monument historique, Tiffauges possède de nombreuses machines de guerre. *« Nous avons la plus grande collection de machines de guerre, souligne Laurent Mortier. Et la plupart sont en état de fonctionnement. »*

Une forteresse assiégée

Le fil rouge reste celui de la guerre de siège à la fin du XIVe et au début du XVe siècle. Le scénario imagine Tiffauges aux mains des Anglais, assiégé par les troupes françaises conduites par Bertrand Du Guesclin. Pour le reste, les compagnies invitées sont soumises à un cahier des charges très strict. Équipements, costumes, techniques ou organisation militaire reposent sur des sources historiques, savamment documentées. Plus de 400 reconstituteurs, venus de France et d'Europe, ont occupé le château et ses abords. Ils y combattent, mais aussi y mangent, y travaillent et y dorment. L'histoire continue donc une fois les visiteurs partis. *« Il reste encore un peu de place, mais nous souhaitons pouvoir offrir au public une déambulation sereine »*, explique le directeur. Les effectifs sont désormais relativement stables, comme la fréquentation, comprise entre 10.000 et 12.000 visiteurs.

Expliquer ce que l'on donne à voir

Pour ces médiévales 2026, les organisateurs ont particulièrement introduit la médiation. Car reproduire aussi fidèlement que possible ne suffit plus : encore faut-il permettre au visiteur de comprendre ce qu'il observe. Des hérauts d'armes ont ainsi pris place à proximité des zones de combat afin d'expliquer les différentes phases d'un affrontement, les choix tactiques ou le fonctionnement des machines de guerre. Une évolution qui illustre la maturité prise par le rendez-vous. À l'origine, celui-ci était lié à une journée du patrimoine et se concentrait dans l'enceinte du château. *« Depuis quatre ou cinq ans, on a investi les extérieurs. »* Au fil des éditions, le rassemblement a surtout attiré un réseau de reconstituteurs, mais également de chercheurs et de passionnés. Tiffauges devient alors un terrain d'expérimentation grandeur nature. *« On est dans l'archéologie expérimentale. »* On y teste des gestes, des techniques et des machines à partir des connaissances disponibles.



Le moment inaugural. *Baptiste Martin (CLP)*



Dans l'enceinte du château, le camp des troupes anglaises menées par John Chandos. *Thérèse FLEURY (clp)*

« Ne pas transmettre une image fausse de l'histoire »

Après dix-huit années passées à organiser des reconstitutions, Gérard Paugam mesure le chemin parcouru. *« Il y a clairement une accélération de la qualité du projet principal »*, constate le président de Roi Uther. Depuis trois ans notamment, les échanges avec le monde universitaire ont permis d'aller plus loin. *« Il est important de ne pas transmettre à nos enfants une image fausse de l'histoire »*, insiste-t-il. Son ambition : s'éloigner des représentations contemporaines projetées sur le Moyen Âge pour revenir autant que possible aux connaissances issues de la recherche. Car le projet de Tiffauges repose désormais sur l'exactitude et la vulgarisation. Chercher ce que l'on sait réellement du Moyen Âge, puis trouver comment le raconter à tous. La présence cette année de Laurent Vissière illustre ce rapprochement. Professeur d'histoire médiévale à l'Université d'Angers, il est notamment spécialiste de la guerre de siège. À Tiffauges, le chercheur peut confronter ses connaissances à des hommes et des femmes qui tentent physiquement de reproduire gestes, équipements et techniques. *« La qualité des reconstitutions est incroyable »*, se réjouit-il.

La BD, vecteur d'une histoire vivante restaurée

Cette volonté de transmission passe aussi par le livre et la bande dessinée. Laurent Vissière collabore notamment avec la scénariste France Richemond sur la collection *Assiégés*, consacrée à la guerre de siège et à la vie de ceux qui la subissent. La scénariste a découvert avec enthousiasme cette autre manière d'apprendre l'histoire : *« L'année prochaine, j'ai envie d'avoir mon costume. C'est fabuleux ! »* Une première étape pour Gérard Paugam, qui aimerait progressivement greffer un véritable salon du livre au rendez-vous. La bande dessinée constitue en effet un outil particulièrement efficace pour faire entrer le grand public dans une histoire exigeante sans renoncer à la rigueur documentaire. *« Le public est réceptif à la BD »*, constate Laurent Vissière. Une passerelle naturelle avec la philosophie des Médiévales : raconter une histoire pour donner envie de comprendre l'Histoire.

Toujours plus loin dans le détail

À un an de la dixième édition, le premier grand cycle de Tiffauges approche désormais de son aboutissement. *« Pour qu'un tel projet arrive à son plein épanouissement, il faut dix ans »*, estime Gérard Paugam. *« Au fil du temps, on rentre dans le détail. Et on va rentrer de plus en plus dans le détail. »* Mais après la guerre, Tiffauges prépare déjà la paix. À partir de 2028, un nouveau cycle devrait s'intéresser davantage à la société civile des XIVe et XVe siècles. *« On parlera de la justice, du soin, de la beauté, de l'éducation, des faits de société »*, annonce Gérard Paugam. Un nouveau champ immense d'expérimentation et de recherche, sans pour autant abandonner *« notre capacité militaire »*. Si « la guerre totale a permis d'attirer le monde », elle aura surtout constitué progressivement une étonnante communauté autour de Tiffauges : reconstituteurs, historiens universitaires et visiteurs aiment à s'y retrouver chaque dernier week-end de septembre.

Thérèse FLEURY (clp)



La troupe Smedelyn. *Thérèse FLEURY (clp)*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Rédacteur départemental : Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Les Sables d'Olonne Depuis le 15 septembre, le Département de la Vendée réhabilite les 280 mètres de la petite jetée des Sables-d'Olonne. Fin des travaux prévue à l'été 2028, quelques mois avant le 11e Vendée Globe.

Plus de six millions pour sauver la sentinelle du chenal

Elle regarde partir les marins, les pêcheurs, les plaisanciers, et elle accueille, au bout de leur tour du monde, les skippers dont les caméras épient le retour. Elle, c'est la petite jetée. Depuis plus de 240 ans, elle s'avance à l'entrée du chenal des Sables-d'Olonne et offre ses pierres aux houles. Elle a tenu bon face aux tempêtes, et même face à la guerre : en 1944, le retrait de l'armée allemande la laisse percée de huit brèches. Dès 1946, près de 200 mètres sont reconstruits.

Une sentinelle éprouvée

Bâtie entre 1768 et 1780 sous la direction de l'ingénieur François-Laurent Lamandé, elle devait protéger l'entrée du port contre l'ensablement du chenal. Transférée au Département de la Vendée en 1984 dans le cadre des lois de décentralisation, elle compte aujourd'hui parmi le patrimoine des 13 ports de pêche, de plaisance et de commerce dont la collectivité est propriétaire. Les campagnes de renfort se sont succédé : nouveau voile parafouille en 1925, fondations du phare vert confortées en 1993, reprise du parement en 2000. Lors de sa surveillance régulière, le Département a constaté une dégradation progressive, en particulier de la risberme, cette partie d'ouvrage en pied de jetée qui protège les fondations. Des investigations complémentaires ont confirmé la nécessité d'une réhabilitation complète, validée en 2024. L'urgence a devancé le calendrier. En novembre 2025, sous l'effet conjugué des vagues et des poussées internes de l'eau lors de plusieurs grandes marées, des pierres de parement se sont détachées. Environ 10 m² se sont effondrés, alors que la maçonnerie intérieure est restée intacte. L'intervention d'urgence, financée par le Département, a coûté 230.000 €.

Un chantier réglé sur les marées

Depuis le 15 septembre 2026, l'entreprise Charier Génie Civil réhabilite les 280 mètres de l'ouvrage. L'investissement atteint 6,65 M€ TTC pour le Département, avec une participation de 20 % des Sables-d'Olonne Agglomération. Le programme est complet : reconstruction des protections en pied d'ouvrage, côté chenal comme côté grande plage, confortement des parties fragilisées, pose de nouveaux parements préfabriqués de chaque côté et reconstruction de la dalle supérieure. Certaines zones n'étant accessibles qu'à marée basse, les équipes travaillent au rythme de l'océan. Les matériaux ont été choisis pour leur résistance au milieu marin, et l'aspect esthétique sera préservé, afin de maintenir un patrimoine visuellement similaire à l'ouvrage historique. Le chantier doit durer jusqu'au 15 juin 2028. L'accès à la jetée est interdit pendant les travaux, mais les promeneurs peuvent gagner l'extrémité de la passerelle en bois. Pour ménager la fréquentation touristique, les travaux seront interrompus du 15 juin au 15 septembre 2027 : la jetée rouvrira au public pour la saison estivale. La livraison, elle, est calée sur une autre échéance. La jetée retrouvera sa robe de pierre quelques mois avant le départ du 11e Vendée Globe, le 12 novembre 2028. Le Département entend offrir à cet événement planétaire *« un écrin à la hauteur de l'image d'excellence, d'audace et d'innovation »* qu'il représente.

Reste que, sur ce littoral de près de 250 kilomètres de côtes, on ne restaure pas seulement un mur face à l'eau. On répare ce que des générations ont regardé en quittant la terre ou en la retrouvant. La mer, elle, ne fait pas de pause.

Vincent GAUTIER



La petite jetée aux Sables d'Olonne. Une structure emblématique de l'identité de la station… et plus encore, un symbole pour tous les marins. *AM/SCDV*



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Économie Récompensé à Londres, le groupe vendéen O'Parks annonce 22 millions d'euros d'investissements d'ici 2028, dont quatre nouvelles attractions à O'Fun Park et un coaster aquatique inédit à O'Gliss Park.

O'Parks surfe sur la vague du succès



Les responsables vendéens lors de la cérémonie de remise de prix. Au milieu Clément Trigatti et Tiphaine Frappier du groupe O'Parks. *SCOP*

Au lendemain de l'annonce de ses investissements 2027-2028 à hauteur de 17 M€, le groupe vendéen O'Parks a fait l'objet d'une reconnaissance internationale à Londres. Ces investissements comprennent quatre attractions mécaniques à O'Fun Park dès 2027 et un spinning coaster aquatique en exclusivité mondiale à O'Gliss Park en 2028. La distinction s'est manifestée lors de l'IAAPA Expo Europe 2026 (International Association of Amusement Parks and Attractions, l'Association internationale des parcs d'attractions et de loisirs), l'un des plus grands salons professionnels internationaux (B2B) dédiés à l'industrie des loisirs et des parcs d'attractions, qui s'est tenu du 21 au 25 septembre 2026 à l'ExCeL de Londres. Le groupe a aussi été gratifié par les Park World Excellence Awards 2026, des prix décernés par le magazine spécialisé Park World pour récompenser les meilleurs parcs et attractions de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique). Ces distinctions sont venues couronner les infrastructures de restauration et les attractions emblématiques de l'identité de l'entreprise. Le groupe vendéen O'Parks a ainsi reçu le prix de la « Meilleure expérience de restauration » pour son restaurant Far West O'Ranch, inauguré en 2025. Il a également été récompensé par le prix de la « Meilleure attraction – budget limité », attribué conjointement à Rush Water Canyon, rethématisé cette année, et à l'une des nouveautés 2026, Gold Rush. Aux European Star Awards 2026, le Stingray, toboggan emblématique d'O'Gliss Park qui a vu le jour en 2024, a, quant à lui, été élu « Meilleur toboggan d'Europe » pour la troisième année consécutive. Pour les responsables de l'entreprise, cette reconnaissance constitue un encouragement certain à aller plus loin dans leurs projets, comme le décrit Clément Trigatti, responsable Communication et Accueil du groupe vendéen O'Parks : « Ces distinctions arrivent à un moment stratégique pour le groupe. À O'Fun Park, elles précèdent une saison 2027 particulièrement symbolique, puisque le parc célébrera ses 25 ans avec quatre nouvelles attractions mécaniques. À O'Gliss Park, le titre de Meilleur toboggan d'Europe, décerné au Stingray pour la troisième année consécutive, confirme la place du parc parmi les références du secteur, à l'aube d'un nouvel investissement : le spinning coaster « Manakai », attendu en juin 2028 ». Dans l'élan de cette réussite, le groupe de loisirs O'Parks a dévoilé depuis Londres, le 22 septembre 2026, les nouveautés qui seront proposées au sein de ses deux parcs vendéens, O'Fun Park et O'Gliss Park, situés au Bernard. Fort des résultats et des reconnaissances obtenus, le groupe a décidé d'investir 22 millions d'euros sur trois saisons, de 2026 à 2028.

Après sa thématisation 100 % Far West en 2026, O'Fun Park sera marqué par un rendez-vous majeur au printemps 2027 : ses 25 ans et la mise en marche de ses quatre nouvelles attractions mécaniques, dont une montagne russe familiale, une première dans l'histoire du site. Parmi les évolutions prévues, le public pourra profiter de plusieurs aménagements sur l'Aquapark, notamment avec l'arrivée de bateaux-tamponneurs. O'Gliss Park, qui se présente comme le plus grand parc aquatique de France, inaugurera quant à lui, en juin 2028, une exclusivité mondiale dénommée « Manakai – Typhoon Coaster ». Cette attraction, d'un coût de 6,5 M€, cultive avec fidélité le goût pour les sensations fortes. Ce grand huit aquatique offrira en effet aux visiteurs un parcours de 465 mètres, dont le départ s'effectue à 19 mètres de haut. Les travaux de ce projet devraient débuter en septembre 2027. D'ici là, le groupe continue de modeler ses espaces en combinant investissements stratégiques et recherche inlassable pour faire de l'eau l'élément le plus ludique et agréable possible, pour les petits... comme pour les grands.

Vincent GAUTIER

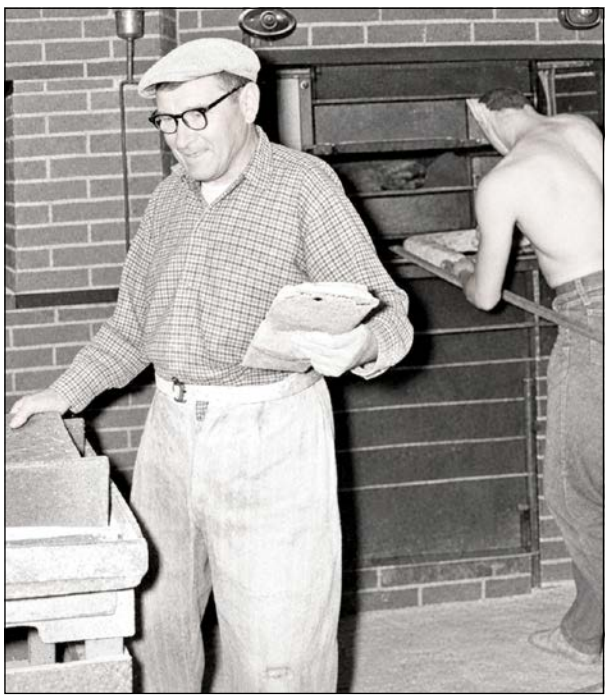


Le Stingray d'O'Gliss Park élu Meilleur toboggan d'Europe pour la troisième année consécutive aux European Star Awards 2026. *Mehdi Media*

Balade du patrimoine Samedi 19 septembre, l'association Bessay patrimoine proposait une balade pour les Journées européennes du patrimoine. Parmi les étapes, l'ancienne boulangerie de la famille Blaineau, dont le four est resté intact.

Bessay, la mémoire du fournil

Samedi 19 septembre, l'association Bessay patrimoine a organisé, lors des Journées européennes du patrimoine, une balade thématique. Après avoir visité l'ancienne forge, la boulangerie, l'église et le lavoir, les visiteurs engagés dans un parcours de 7 km, sont arrivés à l'ancien pont de Mainclaye, haut lieu des guerres de Vendée où périrent plus de 5.000 personnes lors d'une bataille, en 1793, entre les Blancs (les Vendéens) et les Bleus (les Républicains). Deux plaques rappellent cet épisode. Ce pont de Mainclaye a d'ailleurs été détruit lors des inondations de 1960 puis reconstruit quelques centaines de mètres plus loin. Le parc du logis du Coteau, propriété privée, était ouvert pour la journée.



Clément Blaineau au premier plan et son fils Gérard au fond. (Image retouchée avec IA). *Marie-Renée Suire (CLP)*

L'ancienne boulangerie

Les déambulations ont permis de découvrir l'histoire de la première boulangerie de la famille Blaineau. Tenue par Victor Blaineau, grand-père de Gérard, elle était située dans le bourg. Gérard Blaineau a commencé le métier avec ses parents à l'âge de 14 ans. Clément Blaineau, son fils, après avoir acquis une maison rue de l'Église, a fait construire un nouveau four en 1947. Une petite pièce a été aménagée pour la vente du pain, accessible par la rue principale. Le four mixte, en parfait état aujourd'hui encore, pouvait être chauffé au bois ou au fioul. Il subsiste deux autres fours en parfait état de conservation, l'un au château de Bessay, l'autre rue de la Mairie. L'essentiel de la production était constitué de pains de 4 livres, conservés toute la semaine dans les fermes, de pains de 2 livres et de « pistolets », ancêtres de la baguette, pour les gens du bourg. Il y avait aussi des galettes, notamment à Pâques, et des gâteaux de Savoie pour les événements familiaux : mariages, baptêmes, communions et autres. Clément Blaineau faisait des livraisons de pain appelées « portage », dans son véhicule Peugeot 403, une fois par semaine, dans les villages éloignés et les communes environnantes.

La continuité

Trois garçons ont appris le métier avec leur père, mais aucun n'a repris la boulangerie familiale. Deux sont partis vers d'autres horizons, dont Gérard Blaineau, et un autre a tenu une boulangerie à Mareuil-sur-Lay. La dernière boulangerie a fermé le 15 août 1966. Gérard Blaineau a racheté l'habitation et a souhaité qu'une partie du fournil demeure en l'état et fasse partie intégrante de la maison familiale, dont le four, qu'il fait visiter comme lors des Journées du patrimoine. *« Il n'est pas interdit de penser qu'un nouveau boulanger viendra s'installer à Bessay et pourra écrire une nouvelle page d'histoire de notre commune »*, conclut, avec une pointe d'espérance, Gérard Blaineau.



Gérard Blaineau devant le four. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Marie-Renée SUIRE (clp)

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2626**030**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 25/09/2026, il a été constitué sous la dénomination **LA-ENR** une société par actions simplifiée régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

SIEGE SOCIAL : 36 rue de la Treille CHÉMÉRÉ - 44680 CHAUMES EN RETZ

OBJET : la souscription, l'acquisition, la gestion et la transmission de toutes valeurs mobilières et de tous droits sociaux ; l'activité de société de portefeuille, la prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, la gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions, de parts ou d'obligations

DUREE : 50 années à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE

CAPITAL SOCIAL : le capital social a été fixé à la somme de 1 000 €

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix

CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT : la cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession d'action sera soumise à la procédure d'agrément prévue aux statuts. Cet agrément est donné par décision collective adoptée à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des actions

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Laurent AVRIL, demeurant 36 rue de la Treille CHÉMÉRÉ - 44680 CHAUMES EN RETZ

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS de SAINT NAZAIRE.

POUR AVIS

MODIFICATIONS

A2625**877**

11 quai des Bateliers
67000 STRASBOURG
03.67.10.43.55
www.librae-avocats.fr

Transfert de siège social EFREDANNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01er juillet 2026 de la société civile immobilière EFREDANNE - au capital de 1000 euros, 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ, RCS LA ROCHE-SUR-YON 518260419, ayant pour objet l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ayant une durée de 99 ans, a décidé de transférer le siège social du 635, chemin des Landes 85270 NOTRE-DAME-DE-RIEZ au 18, rue de la Chapelle 44880 SAUTRON et ce à compter du 01er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2626**093**

SAS TIVOLI

Société par actions simplifiée
au capital de 24.000 €
Siège social :
RN 149 Centre Commercial Leclerc
Parc d'Activités des Câlins
44190 CLISSON
410 258 958 RCS NANTES

Selon décisions du 26 septembre 2026, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveau président à compter de ce jour, pour une durée non limitée, la société WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES), SARL au capital de 1 240 000 € dont le siège social est à HAUTE GOULAINE (44115) 136 rue Georges Charpak, en remplacement de M. Bruno FRANDEBOEUF, président démissionnaire à la même date.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le nouveau Président.

A2625**724**

Société E.S.P.A.C.E INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 946 000 euros
Siège Social : 5 allée du Coudriau
44380 PORNICHET
RCS SAINT NAZAIRE : 478 022 569

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 juin 2026 a nommé en qualité de nouveau président en remplacement de Monsieur Jean-Claude CHATAL, décédé le 2 juin 2026, Madame Françoise CHATAL, demeurant à PORNICHET (44380) 5 allée du Coudriau, pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 2 juin 2026.

Suite à la nomination de Madame Françoise CHATAL en qualité de président, il est constaté la fin de son mandat de directeur général délégué avec effet au 2 juin 2026.

A2625**860**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Avant'âge 44

SAS au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 53 rue Jean Mermoz
44210 PORNIC RCS Saint Nazaire n° 899 161 624

Par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2026, le siège social a été transféré au 66 rue des Sables 44210 PORNIC à compter du même jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention au RCS de Saint Nazaire.

Pour avis.

A2626**087**

ARMALO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 €
Siège social :
Zone Commerciale Super U
La Chaussée
44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
539 092 502 RCS NANTES

Selon décisions du 26 septembre 2026, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveau président à compter de ce jour, pour une durée non limitée, la société WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES), SARL au capital de 1 240 000 € dont le siège social est sis à HAUTE GOULAINE (44115) 136 rue Georges Charpak, en remplacement de M. Bruno FRANDEBOEUF, président démissionnaire à la même date.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le nouveau Président.

A2626**090**

HERBOCAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège social : 136 rue Georges Charpak
44115 HAUTE-GOULAINE
415 099 969 RCS NANTES

Selon ses décisions en date du 26 septembre 2026, l'associé unique a notamment décidé de transférer le siège social de la société, entraînant la publication des mentions suivantes, les mentions antérieurement publiées étant frappées de caducité : Siège social : Mention caduque : 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE. Nouvelle mention : Centre Commercial HYPER U, Avenue de la Maine 85500 LES HERBIERS.

La société sera radiée du RCS de NANTES et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le Président

A2626**088**

MONTAIREST

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social : 136 rue Georges Charpak
44115 HAUTE-GOULAINE
493 369 391 RCS NANTES

Selon ses décisions en date du 26 septembre 2026, l'associé unique a notamment décidé de transférer le siège social de la société, entraînant la publication des mentions suivantes, les mentions antérieurement publiées étant frappées de caducité : Siège social : Mention caduque : 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE. Nouvelle mention : Centre commercial Super U - La Bourie - 85600 MONTAIGU-VENDÉE.

La société sera radiée du RCS de NANTES et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le Président

A2626**095**

VALLERIANT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : HAUTE-GOULAINE (44115)
136 rue Georges Charpak
851 517 581 RCS NANTES

Selon procès-verbal du 26 septembre 2026, l'assemblée extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse de son établissement principal, ces décisions entraînant la publication de la mention suivante, la mention antérieurement publiée étant frappée de caducité.

Siège social : Mention caduque : 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE. Nouvelle mention : ZAC du Brochet 44330 VALLET.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le Gérant.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**848**

LAURA GAGNEUL NOTAIRE
1 rue du stade
44660 ROUGE

Avis de clôture de liquidation

«LE CELLIER DU VIEUX MOULIN»,

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.000,00 €
ROUGE (44660), 1 rue du Vieux Moulin
RCS : 803 962 489 NANTES

Suivant PV d'AGE SSP du 31/12/2025 :
*a été constatée la clôture de la liquidation de société «LE RELAIS DES VALLEES», en liquidation à compter du 24/12/2024 et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
* les associés statuant au vu du rapport des liquidateurs :

M. Frédéric BLANCHARD, demeurant à MARSAC SUR DON (44170), 16 rue des Nénuphars,

M. David BLANCHARD, demeurant à SAINT NAZAIRE (44600), 39 rue Auguste Brizeux, et Mme Séverine BLANCHARD, demeurant à SAINT-BREVIN (44250) 31 chemin de la nicolerie. à qui il a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

ont approuvé les comptes de liquidation et donné quitus au liquidateur, déchargé celui-ci de son mandat, prononcé la clôture des opérations. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Pour insertion, Maître GAGNEUL

DISSOLUTIONS

A2626**071**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société A L'ABRI DE LA TEMPETE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 91 rue Henri Gautier
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 824 332 019

L'associée unique a décidé, le 1er septembre 2026 la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Catherine LANDAULT, demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600) 22 rue Gauloise et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour mettre fin aux opérations en cours, dresser un compte de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse de la liquidatrice, soit à SAINT-NAZAIRE (44600) 22 rue Gauloise, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE.



Vendée

DISSOLUTIONS

A2625**929**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

2SEF

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 28 Chemin de la Rive
85230 SAINT-URBAIN
912 935 855 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société avec effet à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Frédéric SOJFER, demeurant à SAINT-URBAIN (85), 28 chemin de la Rive, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON (85).

Le Liquidateur.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**705**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

SARL TRANSPORTS RABUT

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 21 000 €
Siège social et de liquidation : La Gendrelière
85260 LA COPECHAGNIERE
399 104 207 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 août 2026 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie RABUT, demeurant La Gendrelière 85260 LA COPECHAGNIERE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2626**092**

HERBOCAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège social : 136 rue Georges Charpak
44115 HAUTE GOULAINE
415 099 969 RCS NANTES

Selon ses décisions en date du 26 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au lieu d'exploitation de l'activité principale et de nommer un nouveau président pour une durée non limitée, ces décisions entraînant la publication des mentions suivantes, les mentions antérieurement publiées étant frappées de caducité.

Siège social : Mention caduque : 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE. Nouvelle mention : Centre Commercial HYPER U, Avenue de la Maine 85500 LES HERBIERS.

Président : Mention caduque : Bruno FRANDEBOEUF. Nouvelle mention : WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES), SARL au capital de 1 240 000 €, siège social sis au 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE.

La personne ayant le pouvoir général d'engager la société envers les tiers est le nouveau président, la société WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES).

La société sera radiée du RCS de NANTES et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le nouveau Président.

A2625**725**

AGENCE DES DEUX LIONS

SAS au capital de 628 820 €
Siège social : 55 avenue Notre Dame
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
853 545 309 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes des décisions collectives unanimes du 16.09.2026, les associés ont décidé, à compter du même jour,

(i) de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, de nommer Président : DE LA CELLE, EURL au capital de 625 €, siège social : 55 avenue Notre Dame 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE, 108 248 089 RCS LA ROCHE-SUR-YON, représentée par Mme Delphine de la CELLE de CHATEAUCLOS, de nommer Directeur Général : D'HOOGHE, EURL au capital de 544 €, siège social : 55 avenue Notre Dame 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE, 108 232 836 RCS LA ROCHE-SUR-YON, représentée par M. Maxime D'HOOGHE ;

(ii) d'étendre l'objet social aux activités d'agent immobilier ; et

(iii) de modifier la dénomination sociale qui devient AGENCE DES DEUX LIONS et d'adopter comme sigle AD2L.

Cessions d'actions et agrément : toute cession est soumise à agrément.

Mention au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

A2626**089**

MONTAIREST

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social : 136 rue Georges Charpak
44115 HAUTE GOULAINE
493 369 391 RCS NANTES

Selon ses décisions en date du 26 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au lieu d'exploitation de l'activité principale et de nommer un nouveau président pour une durée non limitée, ces décisions entraînant la publication des mentions suivantes, les mentions antérieurement publiées étant frappées de caducité.

Siège social : Mention caduque : 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE. **Nouvelle mention :** Centre commercial Super U - La Bourie - 85600 MONTAIGU-VENDÉE.

Président : Mention caduque : Bruno FRANDEBOEUF. Nouvelle mention : WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES), SARL au capital de 1 240 000 €, siège social sis au 136 rue Georges Charpak - 44115 HAUTE-GOULAINE.

La personne ayant le pouvoir général d'engager la société envers les tiers est le nouveau président, la société WELLEY-DEVELOPPEMENT (821 225 620 RCS NANTES).

La société sera radiée du RCS de NANTES et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le nouveau Président.

A2626**038**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

GHJULIA
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Rue du Chatenay, 85120 LA CHATAIGNERAIE
919 719 211 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1er JUILLET 2026, il résulte que :

- La société **MONACIA**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 385 930 euros, Ayant son siège social à RIVES DU FOUGERAIS (85410), 18 rue des Charmilles, Immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 988 657 573, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Sébastien LABARRIERE, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

A2625**945**

AGSE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 500 euros
Siège social : 71 rue Carnot
85300 CHALLANS
980 985 352 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

- statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

A2626**348**

ES4

Nomination de commissaires aux comptes

ES4

Société par actions simplifiée
au capital de 750.000 €
Siège social : 16 place Alfred Kastler
85300 Challans
497 803 841 RCS La Roche sur Yon

Aux termes d'une décision des associés en date du 29 septembre 2026, il a été nommé, pour une durée de six exercices, Monsieur Jean Petit, domicilié à Chevry Cossigny (77173), 1 rue de Cossigny, Hameau de Cossigny, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2031, et de nommer, pour une durée de six exercices, la société 2AC Associés Audit et Conseil, sise à Vincennes (94300), 9 avenue de Paris, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2031

Pour avis.

A2625**955**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

CT AUTO MOTO FROIDFOND

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 12 B Chemin de la Bourière,
85300 FROIDFOND
107 693 277 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 24/09/2026, l'Associée Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de centre d'examen et, à titre accessoire, à l'acquisition, la gestion, la location, la mise à disposition et l'administration de tous biens et droits immobiliers ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS,
le Président

A2626**229**

APROJURIS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SISA ICHTUS

SISA à capital variable
Siège social : 59 rue de la Prée aux Ducs
85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE
RCS LA ROCHE SUR YON : 808 067 987

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 30 mars 2026, il a été pris acte de la démission à compter de ce jour du Docteur Cyrille VARTANIAN de son mandat de cogérant.

A2626**054**

ORATIO AVOCATS
Y.MARJAULT
110 rue de Beaugé 72000 LE MANS

LES SABLES 340-11

Société par actions simplifiée
au capital social de 1 000 euros
Siège social :
1 rue du Grand Canton,
56 Promenade Georges Clémenceau
85100 LES SABLES-D'OLONNE
911 878 668 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

DISSOLUTION PAR TUP

A2626**309**

CAFE CURZON

SARL à associé unique,
au capital de 33 000 €
Siège social : CURZON (85540)
2 ter place de la Mairie
914 959 341 RCS LA ROCHE SUR YON

DAU du 30.06.2026 : Territoires & Ruralités, SASU, sise à PARIS (75011), 102C rue Amelot, 880 004 700 RCS PARIS, agissant en qualité d'associée unique de CAFE CURZON, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON dans les 30 jours de la publication au Bodacc.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**942**

Préfecture de la Vendée

Avis d'enquête publique unique

SYNDICAT MIXTE TRIVALIS autorisation environnementale : création des casiers CB16 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups - dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés et mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-482 du 26 août 2026 les demandes du syndicat mixte TRIVALIS, pour obtenir l'autorisation environnementale à la création des casiers CB16 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique instituées autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups, sont soumises à une enquête publique unique dans les communes de Sainte-Flaive-des-Loups, siège de l'enquête, et d'Aubigny-Les Clouzeaux pendant 33 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au vendredi 30 octobre 2026 à 17h00 inclus.

Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance de ce dossier (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups et en mairie annexe des Clouzeaux, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de ces mairies. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement ainsi que la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (rubrique Publications Enquêtes publiques Commune de Sainte-Flaive-des-Loups), quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 30 octobre 2026 sur ce même site internet.

M. Jean-Yves ALBERT est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Denis GALLOIS, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups le lundi 28 septembre 2026 de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00, le mercredi 7 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, le vendredi 16 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, le vendredi 30 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 (heure de clôture de l'enquête) et en mairie annexe des Clouzeaux le-mercredi 21 octobre 2026 de 9h00 à 12h00.

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, en mairie, 11, rue de la Mairie, 85150 Sainte-Flaive-des-Loups, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee-1@orange.fr

Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de Trivalis, mail : contact@trivalis.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups et en mairie annexe des Clouzeaux, et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera par une autorisation, éventuellement assortie du respect de prescription, ou par un refus sur les demandes d'autorisation environnementale, de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement et de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique.

A2623**936**

Préfecture de la Vendée

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Syndicat mixte TRIVALIS - autorisation environnementale : création des casiers CB15 à CB17 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de St-Christophe-du-Ligneron dérogation exceptionnelle espèces et habitats protégés - mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-478 du 26 août 2026 les demandes du syndicat mixte TRIVALIS pour obtenir l'autorisation environnementale de création, à Saint-Christophe-du-Ligneron, des casiers CB15 à CB17 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique, sont soumises à une enquête publique unique dans la commune de Saint-Christophe-du-Ligneron, siège de l'enquête, et de Falleron, pendant 31 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au mercredi 28 octobre 2026 à 17h30 inclus.

Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance de ce dossier, (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert en mairies de Saint-Christophe-du-Ligneron et de Falleron, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie concernée. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés ainsi que la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique unique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 28 octobre 2026 sur le site internet des services de l'État en Vendée, (à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr rubrique Publications Enquêtes publiques Commune de St-Christophe-du-Ligneron).

M. Jean-Jacques FERRE est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jacques DUTOUR, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Saint-Christophe-du-Ligneron : le lundi 28 septembre de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00 ; le jeudi 8 octobre de 9h00 à 12h00 ; le vendredi 16 octobre de 14h00 à 17h00 ; le mercredi 28 octobre de 13h30 à 17h30 (heure de clôture).

Il recevra en personne les observations du public en mairie de Falleron le mardi 20 octobre de 9h00 à 12h00.

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, en mairie, 6 place de la Mairie, 85670 Saint-Christophe-du-Ligneron, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee3@orange.fr.

Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de TRIVALIS, mail : contact@trivalis.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairies de Saint-Christophe-du-Ligneron, de Falleron et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera par une autorisation, éventuellement assortie du respect de prescription, ou par un refus sur les demandes d'autorisation environnementale, de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement et de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique.

A2623**927**

Préfet de la Vendée

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

SYNDICAT MIXTE TRIVALIS -
Autorisation environnementale : création des casiers CB18 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Tallud-Sainte-Gemme Dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés - Mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-480 du 26 août 2026, les demandes du syndicat mixte TRIVALIS pour obtenir l'autorisation environnementale pour la création des casiers CB18 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Tallud-Sainte-Gemme, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique, sont soumises à une enquête publique unique dans les communes de Tallud-SainteGemme, siège de l'enquête, et de la MeilleraieTillay, pendant 36 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au lundi 2 novembre 2026 à 19h00 inclus.

Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance du dossier (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert en mairies de Tallud-Sainte-Gemme et de la Meilleraie-Tillay, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de ces mairies. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

Le résumé non-technique de l'étude d'impact, la note de présentation non-technique, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètredes servitudes d'utilité publique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (www.vendee.gouv.fr / rubrique «Publications/Enquêtes publiques» / Commune de Tallud-Sainte-Gemme), quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 2 novembre 2026 sur ce même site internet.

Mme Anne-Claire MAUGRION est nommée commissaire enquêtrice par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jean-Yves ALBERT, nommé suppléant. Elle recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de la manière suivante :

- lundi 28 septembre 2026 de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- jeudi 8 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- mercredi 21 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- mardi 27 octobre 2026 de 14h00 à 18h00, en maire de la Meilleraie-Tillay ;
- lundi 2 novembre 2026 de 16h30 à 19h00 (heure de clôture de l'enquête), en mairie de TalludSainte-Gemme.

Les observations peuvent également être adressées : - par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête : Mairie de Tallud-Sainte-Gemme 1 rue Réaumur, 85390 Tallud-Sainte-Gemme, - par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee1@orange.fr. Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de TRIVALIS, par mail : contact@trivalis.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairies de Tallud-Sainte-Gemme et de la Meilleraie-Tillay, et sur le site internet des services de l'État en Vendée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales
dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Escazal Films

Marie-Line et son juge

Deux ans après la mort de Michel Blanc, France 2 diffuse l'un de ses derniers films, *Marie-Line et son juge*, sorti en 2023. Cette comédie dramatique de Jean-Pierre Améris est adaptée du roman *Changer le sens des rivières* de Murielle Magellan.
Il y a des rencontres qui changent une vie. Défiant la barrière entre les milieux sociaux, les couleurs de peau ou le handicap, ces rapprochements sont une source d'inspiration pour bon nombre de scénaristes. *Marie-Line et son juge* fait partie de ces longs métrages centrés sur ces croisements de destinées qui peuvent transformer le cours d'une vie. En l'occurrence, cette jeune femme de 20 ans a bien besoin d'un coup de pouce, elle qui se retrouve condamnée pour s'en être prise à son ex-compagnon. Sans le sou et sans avenir, elle n'a pas les moyens de payer les dommages et intérêts que la justice lui a imposés. Et c'est contre toute attente le magistrat lui ayant infligé cette peine qui va l'aider à remonter la pente en lui proposant un travail de chauffeur… Entre lutte des classes et soutien mutuel, nos personnages vont tous les deux grandir grâce à une complicité improbable.
Dix ans après sa prestation inoubliable dans *La Famille Bélier*, Louane Emera revient au cinéma dans le rôle de cette serveuse solaire, énergique et déterminée à se sortir de la galère. Face à elle, Michel Blanc est irrésistible dans la peau du juge ronchon et taciturne.

Dimanche 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *François d'Assise – L'exigence de la foi*
Ce documentaire inédit retrace la vie de François d'Assise, né Giovanni di Pietro Bernardone dans un village italien au XIIe siècle. Fils d'un riche marchand, il est devenu l'une des figures majeures du catholicisme.
Samedi 3, Arte, 20 h 55

| *Après la colère*
Caroline Roux présente *Après la colère*, une série documentaire en forme d'enquête, consacrée à de grands faits d'actualité qui ont bouleversé la société française ces dernières années. Pour ce premier numéro, la journaliste reviendra sur le meurtre de Thomas Perotto lors d'un bal à Crépol, dans la Drôme.
Mardi 6, France 2, 21 h 10

| *Fifi et sa bande - C'était pas gagné*
Ce documentaire raconte comment Philippe Lacheau et sa célèbre troupe se sont imposés comme des figures incontournables de la comédie française. À travers des images d'archives et des témoignages, notamment celui d'Huguette, la mère de Philippe, le film remonte le temps et retrace trente ans de détermination, d'humour et d'amitié.
Mercredi 7, Canal+, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 The Voice Kids
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CASTRES / TOULOUSE
Top 14. 5e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 Clique X, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Maroc, la vallée des roses
Présenté par Jérôme Pitorin
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
FRANÇOIS D'ASSISE – L'EXIGENCE DE LA FOI
22.25 Le monde des croyances, doc.

DIMANCHE


Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
FAST & FURIOUS X
Avec Vin Diesel
23.35 Equalizer 3, film
FRANCE 2
21.10 FILM
MARIE-LINE ET SON JUGE
Avec Louane Emera
22.55 Bâtiment 5, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : MONTPELLIER / TOULON
Top 14. 5e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
AUX ORIGINES DES TERRORISMES 10
22.50 Aux origines des terrorismes, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
Avec Alec Guinness
23.35 43e Festival mondial du cirque de demain, spectacle

LUNDI


Police Python 357, Arte

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / BELGIQUE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
10 Épisode 4
Avec Fanny Cottençon
21.55 Les aventurières, série
FRANCE 3
21.10 FILM
MES HÉROS
Avec Josiane Balasko
22.40 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DIVERTISSEMENT
DROIT OU PAS DROIT ?
Présenté par Anne-Élisabeth Lemoine
23.00 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
POLICE PYTHON 357 10
Avec Yves Montand
23.00 Simone Signoret, doc.

MARDI


Hamnet, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
22.15 Koh-Lanta, jeu
23.15 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
APRÈS LA COLÈRE
Présenté par Caroline Roux
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
HAMNET
Avec Paul Mescal
23.15 Super plan, mag.
23.40 « Hurlevent », film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
POULET MANIA
21.55 La cuisine du Sud-Ouest se confie, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Attention fragile !
Avec Angela Bassett
Adjugé, vendu !
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
USA 1960-1980
La révolution conservatrice
22.45 USA 1960-1980, doc.

MERCREDI


Sœurs, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS 10
Avec Lola Dewaere
22.50 Tout pour Agnès, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Les héros du patrimoine, doc.
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
Les copains
De Arnaud Louvet
Les apprentis
22.35 Chers parents, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
ZERO DARK THIRTY
Avec Joel Edgerton
23.30 Kathryn Bigelow – Hollywood sous adrénaline, doc.

JEUDI


Le code du tueur, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
1277 jours dans l'enfer des geôles iraniennes
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE JURA
Avec Sandrine Quétier
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
22.40 L'enfant de la forêt au Costa Rica, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
L'APOCALYPSE À L'ÂGE DU BRONZE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
22.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 SÉRIE
LE CODE DU TUEUR
Avec John Simm
22.30 Le code du tueur, série

VENDREDI


Stillwater, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL ?
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
21.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LE CLAN DELON, L'IMPOSSIBLE HÉRITAGE
22.45 Mireille Darc et ses tontons flingueurs, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MARSUPILAMI
Avec Philippe Lacheau
22.45 Fifi et sa bande - C'était pas gagné, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
SHE SAID
23.15 Dictionnaire amoureux du journalisme, doc.
M6
21.10 FILM
STILLWATER 10
Avec Matt Damon
23.40 La chute du président, film
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
GERTA ET LE MONDE DÉCHIRÉ
Avec Barbora Vachova
22.25 Gerta et le monde déchiré, téléfilm

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Samedi d'en rire ★



Évincé de la présentation de *Samedi d'en rire*, Jean-Luc Lemoine est remplacé par son confrère Bernard Montiel pour la nouvelle saison, à venir le 3 octobre sur France 3. L'animateur sera entouré de Nathalie André, Nadège Beausson-Diagne et Thomas Croisière pour retracer les moments incontournables de la musique et de l'humour des années 1960 à 2000.
Samedi 3, France 3, 13 h 30

Fast & Furious X ★★

Rappelez-vous : dans le cinquième film de la saga, Dom Toretto et son équipe avaient vaincu Hernan Reyes, un ponte de la drogue en Amérique du Sud. Aujourd'hui, son fils Dante, qui a assisté à la chute de son père du haut d'un pont de Rio de Janeiro, vient assouvir sa vengeance et menace la propre famille de Dom, en particulier son petit garçon. Un affrontement de haut vol se prépare… **Dimanche 4, TF1, 21 h 10**

Mes héros ★★

Maxime, chef d'une compagnie d'ambulances, se rend en catastrophe au commissariat où sa mère a été placée en garde à vue après une dispute avec son père. Il décide donc de ramener sa maman au bercail et en profite pour décompresser dans cette grande maison de campagne, propice au questionnement. Cette parenthèse familiale et bucolique lui rappelle d'où il vient mais cette quiétude va quelque peu être bousculée par l'arrivée d'un migrant… **Lundi 5, France 3, 21 h 10**

Droit ou pas droit ? ★★



Chaque année depuis 2017 en France se tient la Nuit du droit, une manifestation gratuite qui propose divers événements visant à vulgariser le droit de manière pédagogique. C'est à cette occasion que France 5 propose le jeu *Droit ou pas droit ?*, présenté par Anne-Élisabeth Lemoine. Des jeunes avocats mettent leurs connaissances en compétition en répondant à des questions juridiques. **Lundi 5, France 5, 21 h 05**

Belgomania, toute la Belgique qu'on aime ! ★★

Ce documentaire divertissant et plein d'humour décrypte toutes les subtilités de la Belgique. Les témoignages de Lio, Axelle Red, Nawell Madani, Adamo, Plastic Bertrand et Philippe Geluck nous aident à mieux cerner ce territoire complexe mais si proche et si attachant. La Belgique tient à sa spécificité et se distingue de son voisin français. **Lundi 5, France 4, 21 h 00**

Zero Dark Thirty ★★

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'ennemi public numéro 1 se nomme Oussama ben Laden. Jeune analyste à la CIA, Maya participe à une traque clandestine du terroriste. Jessica Chastain se montre particulièrement convaincante dans la peau de cette spécialiste du renseignement qui suit, *via* plusieurs intermédiaires, la piste du chef d'Al-Qaïda. Un rôle récompensé par le Golden Globe de la Meilleure actrice en 2013. **Mercredi 7, Arte, 21 h 00**

La France a un incroyable talent ★★



Éric Antoine, Marianne James, Hélène Ségara et Sugar Sammy reviennent dans *La France a un incroyable talent*. Cette 21e saison change les règles : à partir des quarts de finale, les artistes se produiront en direct et les téléspectateurs pourront sauver leur candidat préféré. Le vote du public comptera à 50 % avec celui du jury lors des demi-finales, puis à 100 % lors de la finale. **Mercredi 7, M6, 21 h 10**

Opération spéciale : Loury Lag dans la peau d'un légionnaire ★★

Loury Lag intègre la célèbre Légion étrangère. Durant six jours, il a rejoint le 3e régiment étranger d'infanterie. Il a été formé dans le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE), au cœur de la jungle guyanaise. Au-delà du défi physique, ce sportif accompli a dû se soumettre aux règles strictes de l'institution ainsi qu'à la hiérarchie. **Jeudi 8, RMC Découverte, 21 h 10**

Stillwater ★★

Librement inspiré de l'affaire Amanda Knox, ce film raconte l'histoire de Bill, un foreur américain devant quitter Stillwater, une bourgade du fin fond de l'Oklahoma, pour se rendre à Marseille. La raison de son périple ? Soutenir sa fille incarcérée pour un meurtre qu'elle affirme ne pas avoir commis. Sur place, il se retrouve désorienté par une culture dont il n'a pas les codes. Matt Damon fait équipe avec Camille Cottin dans ce drame très prenant. **Vendredi 9, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Hamnet


© 2025 Focus Features LLC.

Les Irlandais Paul Mescal et Jessie Buckley crèvent l'écran dans la peau de Shakespeare et de son épouse dans *Hamnet*, sacré Meilleur film dramatique aux Golden Globes. Direction l'Angleterre du XVIe siècle. Will, un précepteur sans le sou, rencontre la libre et fascinante Agnès. Profondément épris l'un de l'autre, ils se marient et fondent une famille. Alors que le dramaturge, encouragé par son épouse, part tenter sa chance à Londres, elle s'occupe de leurs trois enfants, jusqu'au jour où une terrible tragédie se produit…
La Chinoise Chloé Zhao, oscarisée en 2021 pour *Nomadland*, adapte le roman de Maggie O'Farrell, qui a imaginé comment la mort de son fils avait pu inspirer à l'auteur britannique *Hamlet*. Porté par un duo de comédiens talentueux et habités, ce drame propose une réflexion sur le deuil parental, les épreuves et les blessures d'un couple, ainsi que la force créative.

Mardi 6, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La Guerre d'Espagne : une Église, des mémoires* Pour les 90 ans de la guerre civile espagnole, ce documentaire nous invite à entrer dans l'histoire de ce conflit par le prisme de l'Église catholique. À l'époque, de nombreux religieux ont été tués. ***Lundi 5, 20 h 35***

Léon XIV De Paris à Lourdes et Metz, Léon XIV a prononcé des paroles fortes et multiplié les gestes doux qui ont touché le pays. Il a rassemblé les foules, parlé de foi, de fragilité et d'unité, mais aussi écouté les blessures de l'Église.

Le pape américain qui ravive l'espérance de la France et de ses catholiques

800.000 personnes en silence. Les uns à genoux. Les autres debout. Tous, recueillis ou les yeux fixés sur le visage de Léon XIV, ils s'apprêtent à recevoir le corps du Christ. À cet instant, sur les Champs-Élysées, métamorphosés en nef à ciel ouvert, le silence domine. Et la France goûte cette quiétude. Celle d'une union de prière qui plane, apaisante, au-dessus des passions tristes de la campagne présidentielle. Une Concorde désarmée et désarmante, point d'orgue d'un voyage où, pendant quatre jours, il fut possible de parler de joie, de réclamer la paix et de se laisser attendrir devant des bébés bénis, tendus à la papamobile, sans que personne n'y entende de la mièvrerie.

Le rappel des racines chrétiennes de la France

De fait à l'Élysée, Léon le discret s'est fait direct. Sans jamais se départir de son ton tranquille, ses avertissements formulés en français devant le président de la République et 500 décideurs ont résonné bien au-delà du palais présidentiel. Pour s'afficher sur tous les bandeaux des chaînes d'info : rappel des racines chrétiennes de la France, préoccupation devant *« une offre de mort programmée »*, plaidoyer pour l'enseignement catholique critiqué, mots forts aussi pour *« une juste laïcité »* qui ne doit pas considérer le chrétien engagé comme *« un prosélyte »*.

« J'ai envie de lui dire « de quoi je me mêle ? » », lui rétorque Nathalie Saint-Cricq dans une chronique diffusée le soir même sur France 5. La figure du service public estime que depuis la loi de 1905, aucun pape *« n'a à dicter son comportement au peuple français et sa représentation républicaine »*. Mais précisément, le pape américain, bien au fait qu'il s'adresse à une nation sécularisée dans un État laïque, a interpellé la France non pas sur sa fidélité à son baptême comme le fit Jean-Paul II en 1980 mais en la prenant aux mots : *« Liberté, égalité, fraternité ». « Des exigences éthiques universelles »*, salue Léon XIV, qui pourraient un jour devenir simple slogan si les gouvernants cédaient à l'illusion d'une science toute-puissante, fermée aux lumières de la conscience.

Après un discours à l'Unesco, où les applaudissements émus disent le soulagement d'accueillir une figure de paix dans un ordre géopolitique brutal, Léon s'offre un bain d'âmes en papamobile. 300.000 personnes, selon les autorités, s'étirent entre le siège de l'Unesco et Notre-Dame, où il se rend pour la prière du soir. Aux côtés des fidèles, chaussures bateaux et familles nombreuses, grands-mères antillaises et jeunes Franciliens métissés, beaucoup de femmes et d'hommes éloignés de la pratique se sont déplacés. Comme un démenti sensible (et peut-être éphémère) à un tableau sociologique morose. À mesure que le catholicisme reculait en France, on observait la dérive de deux continents : les très fervents d'un côté, les indifférents de l'autre. Mais sur le passage de la papamobile, les visages racontent une autre histoire : celle des occasionnels, des chercheurs de sens, attachés à l'histoire d'une France chrétienne.

Nadia a écouté « son instinct »

Par exemple, Nadia, 57 ans. Percutée par la maladie, elle est là avec son conjoint Francis sur le boulevard Saint-Michel. Pourquoi être venue ? Nadia a écouté *« son instinct »*. Francis, amoureux, a écouté Nadia et tenu le volant depuis Saint-Quentin dans l'Aisne jusqu'à Paris. *« Malgré que je suis pas allée à l'Église depuis longtemps, je suis profondément croyante,* confie cette petite main d'un laboratoire cosmétique dans une syntaxe qui trébuche un peu. *Et je me suis sentie appelée comme si que ça pouvait être une renaissance, un renouveau pour moi. » « Juste un regard du pape me suffira pour repartir reboostée. »*

Au passage des voitures de la sécurité, la foule soudain frémit. Clameur sourde. On se hisse comme on peut, droits comme des i, comme étirés vers le ciel. *« Historique »* est l'adjectif qui passe de bouche en bouche. Les téléphones le plus haut possible pour capter l'image. Hurlements tout à coup. La voiture blanche, le sourire de Léon. Christiane et son amie, la soixantaine, se remémorent l'instant dans un café du boulevard Montparnasse. Christiane est surprise d'avoir été si émue. En voyant le pape, cette ancienne assistante sociale, non pratiquante, a eu l'impression de replonger dans l'univers chaleureux de son enfance, de son éducation chez les religieuses, de la messe du dimanche en famille. *« La religion, c'était un joli prétexte d'unité familiale »*, dit-elle, l'air rêveur.

L'unité, justement. À Notre-Dame, Léon XIV n'y est pas allé par quatre chemins. Sur le parvis éclatant sous le soleil de cet été indien, un étonnant tableau de famille du catholicisme français se dessine. Soutanes, cols romains ou croix discrètes en boutonnières pour les hommes. Voiles longs ou médaillons de congrégations pour les femmes. Ils sont 8.000 consacrés venus de toute la France écouter Léon. Enfants modèles ou rebelles du concile Vatican II, ils tournent ensemble leur regard vers l'homme en blanc. *« Faites donc passer la communion avec le successeur de Pierre et avec l'Église avant vos sensibilités personnelles, afin de cultiver l'unité du peuple de Dieu »*, leur lance Léon depuis l'ambon. L'appel résonne particulièrement chez Dominique Paillard, laïque consacrée de la communauté apostolique Saint-François-Xavier. Engagée dans l'éducation des jeunes, à 72 ans, elle espérait une telle parole de communion, dans une Église qui se polarise. *« Léon ne demande pas l'unité à n'importe quel prix*, assure-t-elle. *Il a été très net, depuis le début de son pontificat, notamment vis-à-vis de la Fraternité Saint-Pie-X* (une fraternité intégriste qui a ordonné des évêques sans l'accord de Rome à l'été 2026, NDLR). *Il y a des choses non négociables. »*

Il est l'heure de rallier Saint-Denis et le mythique Stade de France, à la rencontre des 80.000 jeunes de 17 à 35 ans venus découvrir leur nouveau pape. Au début, c'est timide. Alors que Natasha St-Pier et Grégory Turpin chauffent l'enceinte, seules les jeunes filles semblent d'abord se dérider. Puis le groupe Glorious débarque et la contagion émotionnelle fait son œuvre. Presque par surprise, Léon XIV débarque en papamobile, s'offrant un tour de stade sous une clameur assourdissante et une musique de péplum. Dans la fosse, la génération Léon se déplace en vagues vers son pape. Sur la même rangée, le député européen François-Xavier Bellamy (LR) chante à l'unisson des jeunes, Bally Bagayoko, maire (LFI) de Saint-Denis, s'enflamme à chaque mention de la ville et filme frénétiquement, tandis que le cardinal François Bustillo, évêque d'Ajaccio, profite du spectacle. Une France plurielle qui, le temps d'un soir, communie à la même joie. Enfin !

Les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux

L'objectif de cette veillée est limpide : réveiller l'histoire sainte de la France, la remettre en marche. Un son et lumière retrace la longue épopée chrétienne française de Jeanne d'Arc à Charles de Foucauld, à renfort d'étendards et de reliques de saints. *« Vous êtes les saints de France »*, lance Léon XIV aux 80.000 jeunes. *« C'est très osé de sa part, mais quelle confiance le pape nous fait à travers ces paroles ! »*, réagit Clément, Lillois, membre de la Jeunesse dominicaine. Des mots qui résonnent en lui comme un appel à ouvrir plus large les portes de l'Église, tandis que, plus tôt à Notre-Dame, Léon XIV avait mis en garde contre la tentation contre-culturelle : *« La communauté chrétienne ne constitue pas un refuge dans lequel on se replierait pour se protéger de son époque. »* De toute façon, au Stade de France, *« l'époque »* est partout. C'est Kadira, 20 ans, convertie de l'islam il y a cinq ans, réprouvée par sa famille pour son choix. Elle est venue chercher chez le pape *« la force et de l'espérance »*, alors que la dégradation de ses liens familiaux la mine. C'est aussi Sabrina, 44 ans, d'origine portugaise, qui accompagne son fils Lucas, 19 ans, handicapé depuis la naissance à cause d'un syndrome d'hydrocéphalie. *« C'est une telle fierté d'avoir pu emmener Lucas qui, malgré son handicap, est capable d'être ici avec tous les autres jeunes de son âge. »* Avec 80.000 jeunes devant lui, l'occasion était trop belle pour ne pas lancer un appel aux vocations sacerdotales. *« L'Église en France a tant besoin de vous »*, leur lance Léon XIV, alors que seulement 90 prêtres ont été ordonnés l'an dernier, au pays du boom des baptêmes d'adultes et d'adolescents. La graine est plantée.

Le lendemain, à la Concorde, les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux, bien plus que pour Benoît XVI en 2008, qui rassembla 300.000 personnes. *« La vache, ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu ça ! Mais ils se cachent où, ces gens-là, le reste de l'année, ils vont où à l'Église ? »*, rigole Gwenaëlle. Les chiffres et la ferveur rappellent la force de mobilisation d'une Église certes minoritaire mais qui, alors que disparaît l'évidence chrétienne, n'hésite plus à se rendre visible. Et surtout aime se rassembler. À la Concorde, le pape veut prolonger l'histoire et enjoint aux Français de devenir *« missionnaires »*. Sur la plus belle avenue du monde, les catholiques français roucoulent devant cet Américain à Paris, dont le pays natal n'a que 250 ans d'histoire et qui loue la *« longue et belle histoire sainte en France »*. Avec des accents quasi évangéliques, Léon XIV *« prie pour que l'eau vive de l'Esprit Saint se répande sur toute la France »*.

Un implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie

Le voyage n'est pas terminé et certaines images sont déjà mythiques : celles des drones montrant des pèlerins à perte de vue sur des kilomètres d'avenues parisiennes. Mais un cliché, qui fait rapidement le tour de France, saisit la profondeur du message chrétien. On tend à Léon XIV, pour une bénédiction, une petite fille polyhandicapée en robe bleue. Une main posée sur ses cheveux, il la regarde intensément tandis qu'elle renverse la tête, le regard tourné vers l'infini, la bouche entrouverte. Une *pietà* moderne qui dit plus fort que les mots ce que le pape est venu rappeler : la fragilité humaine ne peut jamais être supprimée car elle est l'un des lieux privilégiés où Dieu vient à la rencontre des hommes. *« Ce n'est pas seulement notre famille qui reçoit cette bénédiction, c'est toute une humanité mise de côté depuis tant d'années »*, commentera, bouleversée, la mère de la fillette, Clotilde Noël, fondatrice de l'association Tombée du Nid, auprès de BFMTV. Une image qui préfigure, après la démonstration de foi parisienne, son implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie à Lourdes. Il est 20 heures ce samedi 26 septembre. Le pape, pèlerin parmi les pèlerins, rejoint la grotte à pied. Sous l'effigie de la Vierge, il s'agenouille, puis pose sa main contre la pierre. Il gagne l'endroit où l'eau miraculeuse coule et s'y attarde. Son français n'a cessé de gagner en netteté depuis deux jours. Et c'est avec des mots très clairs qu'il dira le lendemain son opposition totale à des législations *« légales »*, mais *« pas forcément morales »*, permettant une *« aide à mourir »*, alors que la France a récemment voté la possibilité, sous certaines circonstances, d'avoir recours à une euthanasie ou une assistance au suicide. Une parole qui agit comme un baume pour tant de malades et de soignants engagés dans les soins palliatifs, présents sur la prairie du sanctuaire qui a accueilli 150.000 pèlerins. Parmi ceux qui avaient besoin de ces mots, l'homme qui a prêché pendant des mois dans le désert, jusqu'à l'épuisement, la parole de l'Église auprès des médias et des politiques : Mgr Matthieu Rougé. En direct sur RCF, dimanche 27 septembre, la voix d'habitude si maîtrisée de l'évêque de Nanterre, héraut de l'épiscopat sur ces sujets éthiques, se brise : *« J'ai été très impliqué dans ce débat… Parfois en me demandant si je ne l'étais pas trop… C'est un encouragement formidable. »*



Le 26 septembre 2026 à Paris, 800 000 fidèles assistent à la messe célébrée par Léon XIV place de la Concorde.
MAXPPP - Stéphane Geufroi

À l'écoute des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre

Mais à Lourdes Léon XIV n'est pas seulement celui que l'on vient écouter. Il lui faut entendre ceux que l'Église a blessés, parfois détruits. Rien n'était acquis pour cette rencontre sensible. La rencontre avec des personnes victimes de violences sexuelles au sein de l'Église a lieu, dimanche 27 septembre. Une entrevue à huis clos où Léon XIV a notamment écouté des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre. *« Dialoguer ne signifie pas cautionner. Être reçu ne signifie pas renoncer à notre exigence »*, avaient prévenu en amont les personnes victimes. À la sortie d'un rendez-vous de deux heures, elles témoignent pourtant avoir reçu des paroles qu'elles n'attendaient plus du Vatican qui, sous le pontificat du pape François, n'avait pas accordé d'audience aux membres de la Commission indépendante sur les abus sexuels. Selon ces sept personnes violentées dans l'enfance, Léon XIV a reconnu devant elles le caractère *« systémique »* des violences sexuelles dans l'Église. Plusieurs disent n'avoir que rarement trouvé une écoute aussi profonde. Ils décrivent un Léon XIV déterminé, mais *« pas dupe »* de l'ampleur du chemin à parcourir.

Après la ferveur parisienne et le recueillement lourdais, Léon XIV a rencontré à Metz une autre réalité, plus éloignée de l'effervescence. Alors qu'il ne s'était pas rendu à la messe de la Concorde, le président de la République était présent à la célébration dans la cathédrale de Metz, lundi 28 septembre. Quelques heures plus tôt, un Emmanuel Macron très en verve avait lancé cette antienne en forme de conclusion : *« On dira désormais « heureux comme Léon en France ! » »* Satisfait aussi que Léon ait abordé un sujet qui lui est cher : l'Union européenne et la paix sur le continent. L'homme en blanc, attaché aux racines chrétiennes de l'Europe comme à sa longue tradition hospitalière, a souligné combien le Vieux Continent, malgré ses fractures, peut être *« un modèle de coexistence pacifique »* entre les nations. Il n'a pas livré de recettes mais une méthode, en forme de photo de famille : lui, en soutane blanche, souriant, au milieu des responsables des cultes du pays, sur le parvis des Droits-de-l'homme devant le Centre des congrès Robert-Schuman de Metz. Pour que la France, minée par ses doutes, sa dénatalité et ses querelles identitaires, *« ait la vie »*.

Héloïse de NEUVILLE avec Malo TRESCA, Marguerite de LASA, Céline HOYEAU, Mikael CORRE et Gonzague de PONTAC